

RGPD : Politique de confidentialité ROCK THE CITY !

Conditions générales de la politique de confidentialité de ROCK THE CITY (ci-après : RTC) concernant la protection et le traitement des données à caractère personnel.

Art1. Introduction et définitions

Le règlement général sur la protection des données du 27/04/2016 impose des règles et des conditions strictes à toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnelles relatives à des personnes physiques identifiées ou identifiables. Cela touche donc à l'activité principale de RTC : le recrutement. cfr Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27/04/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Afin de mieux comprendre la présente charte, voici les termes importants à retenir :

- Données à caractère personnel: toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (= personne concernée). Il s'agit par exemple de votre nom, prénom, numéro de téléphone, numéro de registre national, carte d'identité, photo, plaque de voiture, adresse e-mail, adresse postale, vos contrats, vos habitudes de consommation, etc.
- Traitement: toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel. Il s'agit par exemple de la collecte de données, enregistrement, consultation, effacement, transfert, etc.
- Responsable du traitement: il s'agit de la personne physique ou morale (ou autre) qui détermine les finalités et les moyens du traitement de vos données à caractère personnel. En l'occurrence, le responsable du traitement de vos données est RTC.

RTC s'engage donc à fournir aux personnes concernées des informations claires et précises concernant le traitement des données à caractère personnel. Données qui sont sécurisées conformément aux exigences qu'impose la législation sur le respect de la vie privée.

Art2. Responsable du traitement et transfert des données

Le responsable du traitement de vos données à caractère personnel est l'ASBL Rock the city ! dont le siège social est établi à 1020 Bruxelles, Avenue de Madrid 130B.

Puisque RTC détermine les finalités et les moyens de traitement de vos données à caractère personnel. En votre qualité de candidat bénévole, étudiant ou travailleur vous avez une relation directe avec RTC qui détermine les finalités et les moyens du traitement (voir ci-dessous pour l'identification de ces finalités). Comme vous le savez, l'intervention de RTC est sollicitée dans le cadre de nombreux événements en vue de renforcer le staff lors de ces événements. Pour des raisons d'ordre pratique justifiées par la nécessité de faciliter la communication et la coordination du staff lors de l'évènement, une partie limitée de vos données à caractère personnel sont transférées à l'organisateur de l'évènement (nom, prénom et numéro de téléphone) qui les traite également en qualité de responsable du traitement. Lorsque cela est possible, nous tâchons de vous communiquer la charte de protection de la vie privée établie par l'organisateur. Lorsqu'une telle charte n'existe pas, nous vous invitons à prendre directement contact avec ce dernier. En tout état de cause, ce transfert de données présente des risques limités pour la violation de votre vie privée car il est limité à la Belgique, ne vise que très peu de données vous concernant et que vous nous communiquez

volontairement. Dès lors, sachez que lorsque vous nous communiquez votre numéro de téléphone, c'est ce numéro qui sera communiqué à l'organisateur de l'évènement.

Eu égard à notre activité, vos données à caractère personnel sont également communiquées à des secrétariats sociaux et aux administrations compétentes en application (entre-autre) de la législation en matière de droit du travail et la législation fiscale. Ces transferts de données sont donc justifiés par des obligations légales.

En tant que responsable du traitement des données à caractère personnel, RTC, s'engage à prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir l'application et le respect du RGPD mais aussi mettre en œuvre une politique appropriée en matière de protection des données.

Art.3 Finalité du traitement et données collectées

Les données personnelles communiquées à RTC sont traitées pour diverses finalités et ce toujours dans le respect de notre politique de confidentialité et de votre vie privée. Vos données sont traitées pour une finalité principale : Le recrutement de bénévoles, travailleurs et étudiants pour les évènements de nos partenaires. Cette finalité principale implique de nombreuses sous-finalités :

- En vue d'évaluer votre profil et vos compétences pour une missions en tant que jobiste, employé fixe en contrat à durée déterminée pour un de nos clients lorsque vous nous adressez votre candidature
- Pour l'exécution de nos prestations de services, dans le cadre du recrutement et de la sélection, afin de présenter des offres
- Pour vous fournir des informations sur la prestation de services concernée
- Eventuellement pour vous informer sur les autres activités de l'ASBL (notamment des actions publicitaires et promotionnelles).
- Pour la gestion du personnel et l'administration des salaires
- Pour assurer le contrôle interne et la sécurité de l'entreprise
- Pour la réalisation d'audits et de contrôles comptables
- Dans le cadre de la formulation de demandes de subsides
- Pour des statistiques
- Dans le cadre de l'exécution d'obligations légales et réglementaires découlant notamment de la législation du travail, la législation fiscale relative à la sécurité sociale ainsi que la lutte contre la fraude, etc.

Si vos données à caractère personnel doivent être traitées pour une finalité qui ne serait pas mentionnée dans la présente charte, vous serez dument averti avant le traitement en question.

Les données personnelles que nous traitons sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Données de contact : Nom et adresse, adresse e-mail et autres coordonnées de contact (ex. numéro de téléphone) données obligatoires nous permettant de communiquer aisément avec vous et permettre la bonne exécution du contrat nous liant
- Données d'identification : date et lieu de naissance, état civil, sexe, photo d'identité ou autre, nationalité, numéro NISS, permis de travail et document de séjour. Ce sont des données obligatoires qui permettent d'assurer le payroll
- Données nécessaires à l'examen de votre candidature : Curriculum vitae (CV), informations sur la formation et l'expérience professionnelle.

- Données nécessaires à l'organisation et à la coordination des bénévoles / travailleurs / étudiants : Données relatives à la disponibilité et aux congés. Ces données sont facultatives mais permettent de faciliter l'organisation du planning

Dans la mesure où des données supplémentaires vous seraient demandées, vous seriez préalablement averti de la finalité du traitement de ces données ainsi que de sa cause légitime.

RTC ne traite pas de données sensibles ni de données relatives à des mineurs de moins de 16 ans.

Art. 4 Base juridique du traitement

Le RGPD offre 6 causes de licéité du traitement qui peuvent être cumulées lorsque la situation le justifie. En l'occurrence le traitement de vos données à caractère personnel est justifié par les causes suivantes :

- Votre consentement: l'envoi volontaire de votre candidature après avoir été informé de la teneur des traitements opérés par RTC constitue un acte positif montrant votre consentement libre, spécifique, éclairé et univoque au traitement formulé. Vous pouvez retirer ce consentement à tout moment mais sachez que votre consentement n'est pas pour RTC la base principale du traitement de vos données à caractère personnel et que votre retrait de consentement n'impliquera pas automatiquement la fin du traitement. Votre consentement sera le cas échéant demandé en vue de l'envoi de communications à caractère publicitaire.
- Exécution d'un contrat: Les traitements réalisés par RTC dans le cadre de sa finalité principale sont essentiellement justifiés par la nécessité de ces traitements à l'exécution du contrat vous liant à RTC ou pour l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande (à savoir, les mesures antérieures à la signature du contrat en vue de la conclusion dudit contrat). RTC s'efforce de limiter la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel aux données strictement nécessaires à la formation et l'exécution du contrat : vos données d'identification, les données nécessaires à l'évaluation de votre aptitude à accomplir la tâche pour laquelle vous postulez, etc.
- Obligations légales : RTC doit traiter certaines de vos données en application (notamment) de la législation applicable en matière de droit du travail et de droit fiscal. Les délais de conservation de vos données sont également justifiés par nos obligations comptables, la nécessité de préserver le droit de constater, défendre ou poursuivre un droit en justice (= délais de prescription), etc.
- Intérêt légitime : le traitement de vos données à caractère personnel est légitimé par notre intérêt légitime dans plusieurs situations
 - Promotion: Il est dans l'intérêt légitime de RTC de centraliser une base de données de personnes ayant été recrutées pour un événement (bénévole, travailleur ou étudiant) et de pouvoir tenir ces personnes au courant de nos activités et diffuser éventuellement des offres relatives à d'autres événements.
 - Sécurité: Pour des raisons de sécurité et de protection de ses biens, RTC procède au traitement des données de personnes concernées dont, notamment, la vérification de leur identité afin de limiter l'accès aux locaux aux seules personnes qui y sont autorisées. La protection des locaux est un intérêt légitime de RTC dont la poursuite ne porte pas un

préjudice déraisonnable à la vie privée des personnes concernées qui ont la possibilité de se soumettre ou non aux règles de sécurité imposées. Cependant, le refus de la personne concernée de se soumettre à ces règles offre le droit à RTC, le cas échéant, de lui refuser l'accès aux enceintes. En tout état de cause les règles de sécurité ainsi que leur application sont raisonnables et conformes aux attentes raisonnables des personnes concernées.

Obligation de communiquer les données: RTC applique strictement le principe de limitation des données puisqu'on s'efforce de collecter et de traiter le minimum des données. Nous estimons que les données collectées et traitées sont indispensables à notre activité (principalement à la formation ou l'exécution du contrat nous liant). Vous êtes tenus de fournir ces données si vous souhaitez être recruté par RTC. Vous êtes cependant libre de postuler ou non chez RTC !

Durée de conservation des données: afin de respecter nos obligations légales comptables et de nous réserver le droit de constater, exercer ou défendre un droit en justice, vos données à caractère personnel seront conservées durant une période de 7 années après la fin du dernier contrat nous liant. RTC se réserve le droit de conserver vos données plus longtemps s'il est constaté au moment de l'effacement de vos données que les délais légaux applicables ont été prolongés. Le changement du délai de conservation vous sera notifié dans cette hypothèse.

Prise de décision automatisée: Il n'existe pas de prise de décision automatisée dans le cadre de l'activité de RTC

Art. 5 Droits des personnes concernées

Dans un souci de transparence totale et toujours en respect avec le RGPD, la personne concernée qui a transmis ses données personnelles à RTC bénéficie de plusieurs droits :

- Droit d'accès : vous avez le droit d'accéder aux données à caractère personnel vous concernant et que RTC traite
- Droit de rectification : si vous constatez que des données sont inexactes ou incomplètes, vous avez le droit de demander une modification.
- Droit à l'effacement « droit à l'oubli » : dans certaines hypothèses, vous avez le droit de demander l'effacement de vos données (données plus nécessaires au regard des finalités ; opposition au traitement ; traitement illicite).
- Droit d'opposition : lorsque le traitement est justifié par l'intérêt légitime de RTC, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données personnelles, pour des raisons qui vous sont propre.
- Droit à la portabilité des données : dans certaines hypothèses, vous avez le droit de demander la portabilité de vos données vers vous ou vers un autre responsable du traitement dans un format structuré et lisible par machine.
- Droit d'introduire une réclamation : vous avez le droit d'introduire à tout moment une réclamation auprès de l'autorité de protection de la vie privée (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>) si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel constitue une violation au RGPD.

Dans le cas où la personne concernée invoque l'un sinon plusieurs de ces droits, le responsable du traitement est tenu de fournir une copie des données traitées, rectifier celle-ci, répondre aux questions et transmettre toutes les informations y adhérent, voir supprimer celles-ci. La personne

concernée a également le droit de retirer son consentement à tout moment, sur une simple demande écrite adressée à RTC.

Néanmoins, si la personne concernée notera que RTC sera en droit de refuser partiellement ou entièrement l'exercice d'un droit dans les cas prévus par le RGPD, notamment lorsque le traitement s'avère à la fois légitime et nécessaire aux fins de l'exécution du contrat de travail, pour satisfaire les obligations légales imposées à RTC dans le cadre d'une relation contractuelle, en vue du bon fonctionnement de l'entreprise, etc.

RTC est tenue de vérifier par des moyens raisonnables l'identité de la personne concernée à l'origine de la demande d'exercice des droits. RTC estimera que toute demande émanant de votre adresse e-mail personnelle émane de vous. Nous vous invitons donc à nous communiquer une adresse e-mail qui vous est personnelle et que vous avez suffisamment sécurisé. RTC se réserve le droit, pour des demandes particulières, de vérifier plus amplement l'identité de la personne concernée qui souhaiterait exercer ses droits. Pour la communication de fiches de salaire ou autres informations plus sensibles par exemple, nous vous demanderons probablement de nous communiquer une copie de votre carte d'identité si nous sommes déjà en possession de ce document.